

**Réunion du Conseil d'Administration
du Mercredi 12 juillet 2023 à 14h30**

Délibération n°2023-35

Objet : Renouvellement de la convention de partenariat entre le FIPHFP et le CDG31 en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap

Ont participé aux décisions

Collèges des communes affiliées

- administrateurs titulaires présents : Mme GEIL-GOMEZ, Mme CAMAIN, Mme TRILLES, M. FONTES, M. SALAT, Mme NAYA, Mme JARNOLE, M. RASPEAU, M. CAMPAGNE, Mme DUPRAT, M. LADEVEZE, M. DURAND, Mme ARTIGUES.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.
 - administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Mme GOUSMAR représentée par Mme GEIL-GOMEZ ; Mme GONZALEZ représentée par Mme JARNOLE.

Collège des établissements publics affiliés

- administrateurs titulaires présents : M. SAVIGNY.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : M. FOUCHIER représenté par M. SIOUTAC.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

Collège des adhérents article L.452-39 du Code Général de la Fonction Publique

Représentants des communes adhérentes

- administrateurs titulaires présents : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : M. PARRE représenté par Mme MEFFREIN.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

Représentants des établissements publics adhérents

- administrateurs titulaires présents : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : M. ARSEGUÉL représenté par M. EVANNO.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

Représentants du Conseil Départemental de la Haute-Garonne

- administrateurs titulaires présents : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.
- administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

Contenu délibération

La Présidente informe l'assemblée que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute Garonne déploie depuis 13 années une politique globale d'insertion et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Le bilan de 13 années d'actions concrètes auprès des employeurs territoriaux de Haute-Garonne est le suivant :

Axes des plans d'action	Période	Objectif	Résultat		+/-
Sensibiliser, informer les acteurs	2011-2013	1374 personnes	1298	↘	-76
	2014-2016	371 personnes	1830	↗	+1541
	2017-2019	415 personnes	423	↗	+8
	2020-2022	12 sessions de formation	5	↘	-7
Favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap	2011-2013	189 demandeurs BOETH	349	↗	+160
	2014-2016	371 demandeurs BOETH	521	↗	+150
	2017-2019	124 demandeurs BOETH 6 parcours de formation	386 15	↗	+262+9
	2020-2022	125 demandeurs BOETH	290	↗	+165
Aider à leur maintien dans l'emploi	2011-2013	435 agents	1741	↗	+1306
	2014-2016	478 agents	435	↘	-43
	2017-2019	400 agents	407	↗	+7
	2020-2022	162 agents	193	↗	+31
Valoriser l'apprentissage	2014-2016	15 apprentis	11	↘	-4
	2017-2019	12 apprentis	11	↘	-1
	2020-2022	22 apprentis	13	↘	-9
Action Innovante	2020-2022	Démarche innovante	Réalisée		

Le bilan financier de ce partenariat compte tenu des résultats obtenus par le CDG, est le suivant :

Convention 2010	2 359 663 €uros
Convention 2013	839 271 €uros
Convention 2017	815 215 €uros
Convention 2020	345 516 €uros
Total conventions	4 359 665 €uros

En outre, la Présidente précise que depuis 13 années, ce partenariat a permis de faire évoluer **le taux d'emploi des personnes en situation de handicap** au sein des collectivités publiques affiliées au CDG31, **de 4.61 % à 6.7 %**.

Le CDG31 a renouvelé son partenariat après validation par le Comité Local du FIPHFP le 29 juin dernier.

A ce titre, la déclinaison des objectifs du CDG 31 dans le cadre de ce conventionnement sur les années 2023, 2024, 2025, serait de :

- Maintenir ses actions d'information à destination de 120 nouveaux agents TH et de leurs encadrants ;
- Favoriser le reclassement et le maintien dans l'emploi de 300 agents. En outre, il se fixe pour objectif d'accompagner **10 agents en situation de handicap au sein de son service d'intérim** et de faire bénéficier **20 demandeurs d'emploi de cycles de formation** visant à favoriser leur employabilité tout particulièrement au sein de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Garonne ;
- Accompagner le recrutement **de 15 apprentis** au sein des collectivités et établissements publics territoriaux **tout en développant une nouvelle démarche d'accompagnement de l'apprentissage** ;
- Participer à **162 actions pour le maintien dans l'emploi déclinées** selon leurs objectifs :
 - o 30 accompagnements social en 1^{ère} demande ;
 - o 90 études ergonomiques simples ;
 - o 57 accompagnements au maintien en l'emploi.
- Proposer une action innovante élaborant **un discours positif** de l'apprentissage comme chemin « insoupçonné » de résilience. Cette action vise à :
 - o **Accompagner des personnes en situation de handicap victimes d'accidents sportifs ou d'accidents de circulation et des jeunes atteints de troubles du « spectre » de l'autisme dans l'élaboration d'un projet professionnel**, qui inclut une période d'apprentissage, au sein de la Fonction Publique Territoriale ;
 - o **Réaliser un référentiel des softs skills qui déconstruit l'évaluation négative** des capacités des jeunes en situation de handicap en se fixant, au contraire, sur leurs potentiels.
 - o **Instituer un réseau des employeurs publics** qui permet de valoriser les accompagnements réalisés.

L'atteinte de ces objectifs fixés dans le cadre de ce conventionnement ouvrirait droit à un financement de 480 000 €uros.

Après discussion, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

- de donner mandat à la Présidente pour la signature de tous documents afférents et pour tous prolongements administratifs ou financiers relatifs à la convention entre le CDG31 et le FIPHFP.

Fait à Labège,

Le 12/07/2023



La Présidente,

Sabine GEIL-GOMEZ